

Chargé-e de communication à l'ARDEAR CVL CDD de 6 mois à 80%

CONTEXTE

L'ARDEAR Centre-Val de Loire, Association Régionale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural a pour objectif de promouvoir une agriculture paysanne qui permette à un maximum de paysan-nes répartis sur tout le territoire de vivre décemment de leur métier, en produisant sur une exploitation à taille humaine des produits sains et de qualité sans remettre en cause les ressources naturelles de demain.

L'ARDEAR CVL coordonne les activités des six ADEAR départementales : l'ADDEAR 18 (Cher), l'ADEARI (Indre), l'ADEAR 37 (Indre-et-Loire), l'ADDEAR 41 (Loir-et-Cher), l'ADEAR 45 (Loiret), l'ADEAR28 (Eure-et-Loir). Celles-ci rassemblent au total environ 700 adhérents, en majorité des agriculteurs et agricultrices inscrit-es dans une démarche d'agriculture paysanne. Les ADEAR emploient 19 salariés au total dont 2 en région ainsi qu'une apprentie.

L'ARDEAR CVL fédère également au sein d'un second collège, la Confédération paysanne Centre et la Coopérative d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP CVL).

Les principaux domaines d'activité des ADEAR sont :

- L'accompagnement à l'installation agricole et à la transmission,
- La promotion et le développement des circuits courts,
- La création de lien entre la société civile et le monde agricole,
- L'accompagnement des agriculteurs à l'évolution de leurs pratiques agricoles et de leurs systèmes de production,
- La promotion de l'agriculture paysanne.

LES MISSIONS GENERALES DE L'ARDEAR CVL

L'ARDEAR CVL est au service des ADEAR et du projet d'agriculture paysanne défendu par la Confédération paysanne ; elle a notamment pour missions :

D'accompagner, coordonner et fédérer les ADEAR, par :

- De la mutualisation et de l'échange de pratiques,
- L'accompagnement des ADEAR dans leur développement,
- La coordination des projets portés par les départements,
- La représentation des ADEAR au niveau des instances régionales ou nationales.
- De porter des projets régionaux en lien avec l'agriculture paysanne (La maison des semences paysannes).

LES MISSIONS DE L'ANIMATEUR·TRICE CHARGÉ·E DE COMMUNICATION

En lien avec les administrateurs et administratrices et l'équipe salariée, la personne en charge de la communication aura pour mission la promotion de l'agriculture paysanne à l'échelle régionale et le soutien à la promotion de l'agriculture paysanne des différentes activités des ADEAR.

Communication web

- Conception et rédaction des outils de communication (lettre d'informations ARDEAR, lettres foncières, formations...).
- Création de contenus multimédias à destination des réseaux sociaux, du site Internet (www.ardearcentre.org) et de la chaîne YouTube.
- Déclinaison graphique des visuels spécifiques (couverture d'événement Facebook...)
- Mise à jour et suivi des contenus du site Internet régional.
- Mutualisations (uniformisation d'outils, création d'une boîte à outils) et appui à la communication par thématique (Installation – transmission, changements de pratiques, formations...) des 6 ADEAR.

Communication print

- Conception, rédaction et diffusion des divers supports de communication (affiches, flyers, catalogues).
- Réalisation de prestations pour des structures partenaires.
- Appui les ADEAR dans la création de nouveaux outils.

Communication interne

- Participation à la vie associative (CA, AG...).
- Elaboration des supports de communication interne.
- Animation de l'intranet.
- Réalisation d'un kit d'accueil pour les administrateurs et administratrices.

PROFIL RECHERCHE

- Bac+3 à Bac+5. Formation en lien avec la communication.
- Intérêt et motivation pour le projet et les valeurs de l'agriculture paysanne.
- Connaissance du milieu associatif agricole et rural.
- Expérience en animation souhaitée.
- Maîtrise des outils bureautiques, des logiciels de PAO (Suite Adobe) et de logiciels libres, de réseaux sociaux.
- Autonomie, rigueur, esprit d'initiative et d'équipe, créativité, curiosité.
- Aisance relationnelle et rédactionnelles.
- Qualités d'adaptation.
- Permis B (déplacements en région).

POSTE

- Lieu de travail : Maison de l'agriculture paysanne, 87A route de Château-Renault – Blois (41).
- Contrat à durée déterminée à 80%.
- Embauche début octobre 2022.
- Salaire selon expérience et grille de la convention collective « Confédération paysanne ».

CV et lettre de motivation à envoyer avant le 12 septembre 2022 à ARDEAR CVL. Aux membres du bureau de l'ARDEAR CVL par mail uniquement : recrutement@ardearcentre.org.

Prise de poste début octobre 2022